

Mairie de Belvédère

DOSSIER DE MARIAGE

Renseignements concernant ☐ le futur époux ou ☐ la future épouse:

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail:

Nom (en majuscules):

Prononciation:

Tous les prénoms :

Date de naissance:

Lieu de naissance:

Département/Pays:

Nationalité:

Profession:

Adresse:

Situation antérieure au mariage:

Célibataire ☐

Veuf ☐

Divorcé ☐

Prénom(s) et Nom du précédent conjoint:

Filiation :

Prénom(s) et Nom du père:

Adresse complète du père:

Profession du père:

Prénom(s), Nom de jeune fille de la mère:

Adresse complète de la mère:

Profession de la mère:

Renseignements concernant ☐ **le futur époux ou** ☐ **la future épouse:**

Coordonnées téléphoniques : _____

Adresse mail : _____

Nom (en majuscules): _____

Prononciation: _____

Tous les prénoms : _____

Date de naissance: _____

Lieu de naissance: _____

Département/Pays: _____

Nationalité: _____

Profession: _____

Adresse: _____

Situation antérieure au mariage:

Célibataire ☐

Veuf ☐

Divorcé ☐

Prénom(s) et Nom du précédent conjoint: _____

Filiation :

Prénom(s) et Nom du père: _____

Adresse complète du père: _____

Profession du père: _____

Prénom(s), Nom de jeune fille de la mère: _____

Adresse complète de la mère: _____

Profession de la mère: _____

Divers :

Adresse du domicile conjugal: _____

Contrat de mariage: oui ☐ non ☐ **Presse :** oui ☐ non ☐

Échange d'alliances: oui ☐ non ☐ **Nombre d'invités :** _____

Marche nuptiale: oui ☐ non ☐ autre ☐

(à déposer au plus tard 8 jours avant) **CD** ☐ **Clef** ☐

Avez-vous des enfants communs ? oui ☐ non ☐

Mairie de Belvédère

LISTE DES PIÈCES NÉCESSAIRES AUX FUTURS ÉPOUX

Pour chaque futur(e) époux(se) :

- ☐ une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour)
- ☐ un extrait **avec filiation** (ou copie intégrale) d'acte de naissance **de moins de 3 mois**, si vous êtes né(e) en France ¹ ou si vous disposez d'un acte de naissance transcrit au Service central de l'état civil du ministère des Affaires étrangères ²
OU un extrait **avec filiation** (ou copie intégrale) d'acte de naissance **de moins de 6 mois**, si vous êtes de nationalité étrangère **et** né(e) à l'étranger (certaines autorités étrangères établissent des extraits plurilingues)
OU un certificat tenant lieu d'acte de naissance **de moins de 3 mois** établi par l'OFPRA, si vous bénéficiez du statut de réfugié ou d'apatride ³
- ☐ un justificatif de domicile ou de résidence **récent** (ex : facture de gaz, d'électricité, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois, quittance de loyer d'un bailleur social, contrat de location, titre de propriété, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition ou de non-imposition, attestation du Pôle Emploi, de l'assurance maladie ou de la CAF)
- ☐ si vous êtes hébergé(e), vous devez produire, en plus d'un justificatif à votre nom, une attestation signée de l'hébergeant indiquant la date depuis laquelle il vous héberge, accompagnée de la copie de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent à son nom
- ☐ si vous êtes domicilié(e) à l'étranger, un certificat de résidence établi par l'autorité étrangère compétente

Pièce complémentaire lorsque les deux futur(e)s époux(ses) n'habitent pas à Amiens :

- ☐ un justificatif de domicile ou de résidence **récent** de l'un de vos parents domicilié à Amiens

Pièces complémentaires pour le(la) futur(e) époux(se) né(e) à l'étranger (sauf en cas de placement sous la protection de l'OFPRA) :

- ☐ un certificat de coutume établi par les autorités compétentes ou la représentation diplomatique (consulat ou ambassade du pays étranger) indiquant le contenu de la loi étrangère en matière de mariage (capacité matrimoniale)
- ☐ un certificat de célibat, de non-remariage ou de veuvage **de moins de 6 mois**

Pièces complémentaires pour le(la) futur(e) époux(se) faisant l'objet d'une mesure de protection juridique :

- ☐ une copie de l'extrait du répertoire civil ⁴ relative à la mesure de tutelle ou de curatelle, conservé par le tribunal judiciaire du lieu de naissance de la personne protégée ou, en cas de naissance à l'étranger, par le Service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères
- ☐ la décision de placement ou de renouvellement de la mesure de protection indiquant l'identité du tuteur ou du curateur
- ☐ le formulaire d'information du tuteur ou du curateur, relative au projet de mariage, complété par ce dernier (à demander à la mairie)

Pièce complémentaire pour le(la) futur(e) époux(se) veuf(ve) :

- ☐ une copie intégrale de l'acte de décès OU un extrait d'acte de naissance du(de la) conjoint(e) décédé(e) comportant la mention de décès

¹ A demander à la mairie de votre commune de naissance ; si vous êtes né(e) à Amiens, inutile de produire cette pièce.

² A demander soit via le téléservice accessible sur le site Service-Public.fr <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1405> ; soit par courrier : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – SCEC – 11 rue de la Maison blanche – 44941 NANTES Cedex 9.

³ A demander soit via le téléservice accessible sur le site Service-Public.fr <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43333> ; soit par courrier : Office français de protection des réfugiés et des apatrides – 201 Rue Carnot – 94136 FONTENAY-SOUS-BOIS

⁴ A demander soit via le téléservice Cerfa n° 13485 ; soit par courrier adressé au tribunal compétent ou au Service central de l'état civil.

Mairie de Belvédère

LISTE DES TEMOINS

1 témoin obligatoire par futur époux (2 maximum)

Nom de jeune fille :

.....

Nom :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile

N°

Rue :

Commune :

Département :

Nom de jeune fille :

.....

Nom :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile

N°

Rue :

Commune :

Département :

Nom de jeune fille :

.....

Nom :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile

N°

Rue :

Commune :

Département :

Nom de jeune fille :

.....

Nom :

Prénom(s) :

Profession :

Domicile

N°

Rue :

Commune :

Département :

NOTA : Les témoins devront être âgés au moins de 18 ans révolus, sans distinction de sexe. Les dames devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble. Le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin s'il est émancipé, soit par le mariage, soit par une décision du juge d'instance.

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité pour chaque témoin

Mairie de Belvédère

QUESTIONNAIRE DE PERSONNALISATION DE LA CÉRÉMONIE

Quels sont vos parcours scolaires et professionnels ?

Madame

Monsieur

Avez-vous une passion qui vous définit ?

Madame

Monsieur

Quelles sont vos activités communes ?

Quelles sont les circonstances de votre rencontre ?

Comment s'est passé votre premier rendez-vous ?

Quel est le contexte de la demande en mariage ?

Qui sera à vos côtés pendant la cérémonie et quel lien entretenez-vous avec eux ?

Quels sont vos projets communs après le mariage ?

Souhaitez-vous nous communiquer d'autres informations afin de personnaliser votre cérémonie ?
